

L'Etoile de la Mer

« Ô vous qui flotez sur les eaux agitées de la vaste mer ...
levez les yeux vers l'étoile, invoquez Marie. »

(Saint Bernard de Clairvaux)



Avons-nous l'obligation de prier pour les âmes du Purgatoire ?

Oui, nous dit saint Alphonse de Liguori : « La charité exige que nous venions en aide au prochain, quand il se trouve dans la nécessité d'être secouru et que nous le pouvons sans grand inconvénient. Or, c'est certain, les âmes du Purgatoire sont encore pour nous au rang du prochain. Bien que n'étant plus en cette vie, ces âmes ne laissent pas d'avoir part à la communion des saints. Les âmes des justes qui sont morts ne sont pas séparées de l'Église, dit saint Augustin. Saint Thomas le déclare plus expressément, en affirmant : « *La charité due aux défunts entrés dans l'autre vie en état de grâce est une extension de cette même charité obligatoire envers nos frères vivants* ». De là découle **notre devoir de secourir, selon notre pouvoir, ces saintes âmes comme notre prochain**. Et leurs besoins dépassant ceux des autres frères, plus grand encore, à ce point de vue, semble notre devoir de leur prêter assistance.

En effet, **leurs peines sont immenses**. « *Le feu qui les tourmente est plus torturant, dit saint Augustin, que n'importe quelle peine capable de faire souffrir l'homme en cette vie.* » Saint Thomas pense de même, puis il ajoute : « *Ce feu est identique à celui de l'enfer.* » Et bien plus grande est la peine du « dam », c'est-à-dire la privation de la vue de Dieu... »

Abbé Michel Rebourgeon

N° 592 – Novembre 2014

Prix de revient : 0,60 €

Bulletin du Prieuré Saint-Maximin de Toulon

Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X

ENFLAMMÉES D'AMOUR POUR DIEU, *non seulement d'un amour naturel, mais aussi d'un amour surnaturel, un vif élan pousse les âmes du Purgatoire à s'unir à leur souverain bien. Mais se voyant ensuite retenues par leurs fautes, elles éprouvent une peine si amère que, si elles étaient capables de mourir, elles mourraient à tout instant. Ainsi, d'après saint Jean Chrysostome, ce supplice de la privation de Dieu les tourmente immensément plus que la peine des sens : « Mille enfers de feu unis ensemble ne causeraient pas tant de peine que la peine du dam. »*

Une âme qui demande des prières

Au printemps de 1887 mourait, à Jérusalem, le R.P. Matthieu Lecomte, religieux dominicain.

Énergique et entreprenant, il avait construit le célèbre couvent de Saint-Étienne, centre de l'Institut biblique. Après un voyage en France, en faveur de cette œuvre, il dut s'aliter et entra à l'hôpital français. À son chevet veillait une religieuse. À l'approche de la mort, le Père s'effrayait du compte important qu'il aurait à rendre à Dieu. La religieuse lui rappela tout le bien qu'il avait fait : « Ma fille, répondit-il, il ne suffit pas d'avoir fait de bonnes choses pour plaire à Dieu ; il faut encore les avoir accomplies avec une grande pureté d'intention ! Quand je ne serai plus, priez beaucoup pour moi ! » La sœur le lui promit et ajouta ingénument : « D'ailleurs, si vous avez besoin de prières, venez me le dire et je ferai plus encore. » Et le Père, souriant doucement, de

lui dire : « On ne revient pas comme cela de l'autre monde ! » Peu de temps après, le Père mourut. La religieuse pria durant quelques semaines, puis oubliia son ancien malade. Or, un jour qu'elle travaillait dans sa chambre,



Âmes du Purgatoire soulagées par les prières



Notre-Dame du Carmel et les âmes du Purgatoire
(Tiepolo, 1730)

elle entend tout à coup un grand bruit. Une odeur étrange et pénible, analogue à celle du soufre et de la fumée, se fait sentir, et une voix qu'elle reconnaît aussitôt lui dit, suppliante : « Ma fille, priez pour moi ! Je souffre horriblement... » Puis, tout se dissipa peu à peu. Quinze jours après, nouvelle apparition des mêmes phénomènes. Le défunt déclare qu'il a été soulagé par les prières et sacrifices de la religieuse et l'en remercie. « Vos prières ont été comme une rosée abondante qui tombait sur les flammes et les adoucissait. Allez maintenant trouver le supérieur du couvent que j'ai fondé et demandez-lui, de ma part, une neuvaine de messes. »

Sans retard, la Sœur transmet le message... Le Père Meunier, qui la re-

çut, écouta poliment son récit et, sans y croire beaucoup, résolut de célébrer tout de même neuf messes pour le repos de l'âme de son confrère. Le lendemain matin, sans rien dire à personne, il commençait sa neuvaine.

À la fin du neuvième jour, les religieux rentraient le soir dans leur cellule. Un brave Frère convers, actif et positif s'il en fut, entend frapper à sa porte. « Entrez », dit-il. Stupéfait, il voit dans l'ouverture de la porte le Père Lecomte, radieux et débordant de bonheur ! Le défunt s'avance vers lui et demande des nouvelles de la communauté. « Nous allons tous bien, répond le Frère qui ne sait trop que penser. Mais quel vide a fait parmi nous votre départ, mon Père. – Courage, répond ce

dernier, je monte au ciel. De là-haut, je vous serai plus utile que sur la terre ! » Ce disant, il tendit la main au religieux, la lui serra affectueusement, puis retournant vers la porte, sortit en la refermant derrière lui. Le frère courut ouvrir. Il ne vit personne... Sans plus tarder, il alla trouver son supérieur et lui raconta ce qui venait de se passer. Ce dernier, comparant les dates si pleinement concordantes des deux apparitions et les affirmations des deux témoins qui ne s'étaient pas vus, fut convaincu de la réalité des faits.

Quelques mois plus tard, se trouvant de passage à Lyon, il en raconta tous les détails. En 1900, nous fîmes nous-mêmes le pèlerinage de Terre Sainte et nous nous gardâmes bien de passer à Jérusalem sans interroger la Religieuse et le Frère témoins du prodige. Tous les deux réitérèrent, avec simplicité et sans l'ombre d'une hésitation, le récit qui vient d'être fait.

Mgr Max Caron

(Immortalité Chrétienne)

(Texte tiré de 80 Histoires pour retraites d'enfants, tome 1 du R.P. Mongour, S.D.B. pages 208-210)

Justification de la fausse liberté religieuse par Vatican II !

La Commission théologique préparatoire constituée par Jean XXIII pour préparer Vatican II avait rédigé un document tout à fait traditionnel, résumant la doctrine de l'Église sur cette question. Mais le Secrétariat pour l'unité des chrétiens, présidé par le cardinal Bea, avait préparé un schéma alternatif, destiné à plaire aux protestants et aux francs-maçons. Lors de la session préparatoire des 19 et 20 juin 1962, « les textes de la Commission et du Secrétariat arrivèrent ensemble devant la commission centrale, et provoquèrent



Cardinal
Alfredo Ottaviani
(1890-1979)

le plus dramatique affrontement qu'ait connu cet organisme. » Les cardinaux Ottaviani et Bea s'opposèrent très vivement. À la veille du concile, deux doctrines contraires étaient ainsi en présence. L'une se référait à toute la tradition de l'Église, l'autre invoquait les attentes du monde moderne.

Le Secrétariat pour l'unité ne réussit à imposer son texte qu'après quatre années de pression sur les Pères conciliaires. Les novateurs espéraient le faire voter en



Cardinal
Augustin Bea
(1881-1968)

1964, comme une sorte de repentance pour le Syllabus de Pie IX, dont c'était le centenaire ; mais ils ne purent y parvenir. Finalement, la déclaration sur la liberté religieuse fut votée et promulguée à la fin de la dernière session conciliaire, en 1965. Pour réduire l'opposition, on en avait modéré le ton et ajouté de nombreux passages d'apparence traditionnelle. Mais l'orientation fondamentale demeurait libérale, et la définition donnée de la « liberté religieuse » contredisait la doctrine et la pratique constantes de l'Église.

(tiré de Catéchisme catholique de la crise dans l'Église, par l'Abbé Matthias Gaudron, FSSPX, pages 100-101)

Horaires habituels des messes

Prieuré Saint-Maximin
2221 av. de la Résistance
83000 Toulon
Téléphone 04 94 46 03 16

Semaine (en principe) :

- lundi, mardi, mercredi et vendredi : 18 h 30 (sauf 1^{er} vendredi du mois)
- samedi : 7 h 45 (sauf 1^{er} du mois)

Église Sainte-Philomène
125 bd Grignan, 83000 Toulon
Téléphone 04 94 46 03 16

Dimanches et fêtes : 9 h 30 et 18 h 30
sauf : Noël, Pâques, Pentecôte,
Assomption et deux derniers di-
manches de septembre (se rensei-
gner)

Semaine :

- jeudi : 18 h 30
- 1^{ers} vendredi et samedi du mois :
18 h 30

Cours Saint-Dominique, Saint-Pré,
83170 La Celle

Téléphone 04 94 69 12 24

Dimanches et fêtes : 11 heures

Semaine :

- lundi et samedi : 8 heures
- mardi et jeudi : 7 h 15
- mercredi et vendredi : 9 h 05
- vacances scolaires : 8 heures
(se renseigner)

Conférences et réunions



- **Conférence biblique**, par M. l'abbé Rebourgeon.
Sujet : *les Patriarches Isaac, Jacob et Joseph*. À Toulon, **vendredi 21 novembre**, à 19h20, au Prieuré (après la messe).
- **Cours du soir**, avec M. l'abbé Serres-Ponthieu le **vendredi 14 novembre**, chez M. et M^{me} Pérez. Sujet : *étude de l'Apocalypse*.
- **Réunion du Cercle d'études**, avec M. l'abbé Serres-Ponthieu : le **vendredi 28 novembre**, au Prieuré, à 19h20 (après la messe).
Sujet : *étude de l'Apocalypse (suite)*.

Annonces diverses

- **Le 2 novembre, jour de la commémoration des fidèles défunts** : une indulgence plénière, applicable seulement aux âmes du purgatoire, peut être gagnée aux conditions suivantes :
 - 1.- Conditions ordinaires (confession dans les huit jours avant ou après, communion, prières aux intentions du Souverain Pontife) ;
 - 2.- Visite d'une église (toute église, ou oratoire public ou semi-public) en récitant un *Pater* et un *Credo*.
- **Du 1^{er} au 8 novembre** : Possibilité de gagner une indulgence plénière, applicable aux âmes du purgatoire, chaque jour :
 - 1.- Aux conditions ordinaires (confession dans les huit jours avant ou après, communion, prières aux intentions du Souverain Pontife).
 - 2.- En visitant un cimetière et en priant, même mentalement, pour les défunts.
- M. l'Abbé Rebourgeon sera à la **réunion des Prieurs** à Paris le **vendredi 14 novembre**.
- **Du 17 au 21 novembre** : M. l'Abbé Serres-Ponthieu sera à l'école de la Martinerie, à Chateauroux, pour suivre la **Session de Théologie annuelle**.
- **Mardi 25 novembre** : journée d'adoration du Très Saint Sacrement, en la chapelle du Prieuré, de 10 heures à 18 h 20.
- **Mercredi 26 novembre**, à 18 h 30, au Prieuré, la sainte messe sera célébrée pour le repos de l'âme de **M. l'Abbé Roland Gierak**, décédé le 26 novembre 1996.
- Les différentes **conférences du vendredi soir** sont indiquées dans le tableau ci-contre !

Chronique



Pique-nique paroissial du dimanche
5 octobre au Prieuré



Baptême de Calixte
Guiraud, le 11 octobre,
à Sainte-Philomène



Pèlerinage des mères
de famille à Cotignac,
le jeudi 16 octobre



Tournoi de football à Marseille, le samedi 18 octobre, avec
la participation des abbés et de messieurs de Saint-Pré et de Toulon

Saint Siffrein¹ naquit à Albano. Er-gastulus, son père, fut inspiré de se consacrer à Dieu, avec l'accord de son épouse, et entra avec son fils unique, âgé d'environ dix ans, au monastère de Lérins vers 490 sous l'abbatiat de saint Césaire. Là, Siffrein brilla par ses vertus, aussi Dieu le gratifia du charisme d'exorciste : les habitants du Fréjurès envoyaient les énergumènes sur l'île, où Siffrein les libéraient du démon en récitant un *Pater*. Son père eut la consolation de voir son fils si proche de Dieu, et mourut entre ses bras le 26 août 520. Nommé infirmier, il guérissait les frères malades rien qu'en les visitant. Siffrein fut nommé ensuite Maître des novices, et eut à former notamment saint Quinide².

Cette réputation de sainteté amena le clergé et le peuple venaisin à le demander pour évêque à saint Césaire, devenu métropolitain d'Arles. Césaire envoya la délégation au Père-Abbé de Lérins, devant qui saint Siffrein refusa une telle charge. Mais les délégués furent tellement marris que le Père-Abbé obligea Siffrein par l'obéissance. Siffrein se rendit à Arles où saint Césaire l'ordonna prêtre et évêque de Venasque vers 530. Lors du baiser de paix, un aveugle voulut qu'on le conduisît à Siffrein qui, en le touchant, lui fit recouvrer la vue.

Étant évêque, il garda son austérité, ne mangeant que du pain, quelques légumes, comme des lentilles, et ne buvant que de l'eau. Il visitait les pauvres, et ses exhortations convertissaient les cœurs endurcis.

Un clerc qu'il affectionnait étant mort, il pria à la chapelle puis alla aux obsèques, prit la main du mort et lui ordonna de se lever, lequel se leva.

En 536, lors des derniers combats entre Francs et Ostrogoths, un barbare poursuit Siffrein qui s'enfuit à cheval et humilie son poursuivant.

À Venasque, il fit construire les églises de la Sainte-Trinité, de Sainte-Marie, et de Saint-Jean-Baptiste. Entre-temps, en 542, il assiste à Arles au sacre d'Auxonius, successeur de saint Césaire.



Venasque, baptistère du ^{vi} siècle

Priant un jour au sud de Venasque, il fut dérangé par le coassement des grenouilles, et leur imposa silence; depuis, les paysans disent qu'on ne les entend plus au loin. Une autre fois, on vola des reliques de l'église Sainte-Marie : Siffrein reconnaissant le voleur dans une foule, lui dit d'aller chercher les reliques à tel endroit ; se voyant reconnu, le voleur apporta les reliques, confessa être le voleur, et obtint le pardon de l'évêque.

Après le décès de Clématius, évêque de Carpentras, en 557, le pape Pélagé 1^{er} réunit les évêchés trop proches de Venasque et de Carpentras. Siffrein, dernier évêque de Venasque, et nouvel évêque de Carpentras, y fait bâtir une église en l'honneur de saint Antoine³. Une riche veuve de Marseille ayant un fils possédé du démon, le conduisit à Siffrein qui l'en délivra.

Dieu lui ayant révélé sa fin prochaine, il se fit bâtir une petite maison près de l'église de la Mère de Dieu de Venasque, où il donna ses dernières recommanda-

tions à son clergé. Saint Siffrein y décéda en odeur de sainteté le 27^e novembre 570. Son corps fut enseveli en l'église de la Sainte-Trinité, donnant lieu à de nombreux miracles.

Cependant quelques zélés dévots de Carpentras s'emparèrent nuitamment du corps du saint, et étant arrivés près de Carpentras, ils furent atteints de cécité et reconnus pour leur sacrilège par des paysans à qui de bon matin ils demandaient de les guider... Ils avouèrent leur larcin aux magistrats de Carpentras, et durent à un second miracle le recouvrement de la vue qu'un premier leur avait fait perdre. Mais pour autant Carpentras garda le corps du saint et le déposa dans sa cathédrale, puisque les miracles continuaient ! C'est pourquoi saint Siffrein est le prin-



Carpentras, cathédrale Saint-Siffrein

cipal patron de Carpentras, sa cathédrale est sous son patronage, et conserve les reliques de ce saint évêque. Son culte était étendu à Sisteron, dans le Gapençais et dans l'ancien évêché d'Uzès.

Abbé Laurent Serres-Ponthieu

1 Ou encore Siffroy ou Siffret, d'où le village de Saint-Siffret, dans le diocèse de Nîmes (en latin Siffredus, Sifredus ou Sisfredus). À ne pas confondre avec saint Sifroy, variante française de Sigefridus ou Siegfried, l'Apôtre de la Suède décédé vers l'an 1002.

2 *L'Étoile de la Mer* a tracé sa vie en février 2013.

3 Évêque de Carpentras (463- 473).

4 Au diocèse de Fréjus-Toulon, sa fête est déplacée au 28 novembre en raison de la fête de saint Maxime de Riez, décédé le 27 novembre 460, et dont nous avons donné la biographie l'an dernier dans *L'Étoile de la Mer*. Ces deux saints évêques sont décédés au même jour après avoir été formés au même monastère de Lérins.